

Négocier la paix d'Abel Servien à Kofi Annan

Introduction : La paix est un rapport de puissance. Elle donne donc lieu à des négociations entre États, ce qui est le rôle des diplomates. Au XVII^e siècle, Abel Servien, plénipotentiaire nommé par Mazarin, signe au nom de la France le traité de Münster. Au tournant des XX^e et XXI^e siècles, Kofi Annan, secrétaire général de l'ONU, incarne l'institution dans la période troublée qui fait suite à la Guerre froide. Tandis que l'époque de Servien – après la Guerre de Trente Ans qui a déchiré l'Europe – est celle de puissances souveraines à la recherche d'un *modus vivendi*, celle de Kofi Annan est caractérisée par la double réalité d'un système de sécurité collective et de l'hégémonie américaine à l'échelle mondiale. Celle-ci suscite en réaction des guerres asymétriques, dans lesquelles il est souvent difficile de trouver un interlocuteur légitime. Quels sont, d'une époque à l'autre, les permanences et les changements dans la pratique de la diplomatie, autrement des négociations en vue d'aboutir à une paix acceptable? A quelles contraintes les diplomates ont-ils été confrontés dans l'un et l'autre cas? Quelles solutions ont-ils adoptées, et avec quelles limites? C'est ce que nous verrons pour chacune des périodes étudiées.

Il faut contextualiser les deux périodes évoquées dans l'énoncé.

Il faut poser la problématique, autour d'une dialectique simple, ici chronologique, entre deux systèmes des relations internationales : puissances souveraines / sécurité collective.

I. Faire la paix entre puissances souveraines : Abel Servien et les traités de Westphalie.

- a) En 1648, le défi était de mettre fin à la guerre de Trente Ans. Il s'agissait pour une part d'une guerre de religion entre catholiques et protestants. Celle-ci avait surtout sévi dans le Saint-Empire romain germanique. Les eaux-fortes de Jacques Callot en ont illustré les « grandes misères ». Certaines régions avaient perdu jusqu'aux deux tiers de leur population. L'autre dimension était politique : la guerre n'était pas seulement un affrontement entre l'empereur catholique et les princes protestants du Saint-Empire, elle était aussi liée à la rivalité entre le roi de France et les Habsbourg, pourtant tous catholiques. C'était donc une situation très complexe, où se mêlaient les haines religieuses et la rivalité implacable des grandes puissances.
- b) Les protagonistes inventent alors une nouvelle diplomatie, avec la réunion du premier congrès européen à Münster et Osnabrück en Westphalie. Les négociations commencent en 1644. Elles sont lentes. Sans arrêter les hostilités, on respecte les diplomates. Ces derniers sont les représentants plénipotentiaires – investis des pleins pouvoirs – de leurs souverains respectifs. Servien, par exemple, s'impose par la confiance que lui fait Mazarin et par son intelligence des rapports de force géopolitiques. Il se concentre sur le but essentiel de la France : affaiblir les Habsbourg, notamment dans le Saint-Empire, au besoin en favorisant les protestants. C'est pourquoi il l'emporte sur son collègue et rival d'Avaux, plus cultivé, bien meilleur linguiste, mais dont l'appartenance au parti dévot altère le jugement politique. Derrière les mondanités où brille la duchesse de Longueville, qui agrémentent d'interminables pourparlers, on a donc des tractations sans merci, lors desquelles les éventuels succès militaires sont autant de moyens de pression. C'est cette politique réaliste qu'incarne Servien.
- c) Les traités de Westphalie n'aboutissent pas à la paix générale – ils ne concernent que le Saint-Empire, il faut attendre 1659 pour la paix des Pyrénées avec les Habsbourg d'Espagne – mais ils mettent en place les principes du concert européen. C'est le « modèle westphalien », que Voltaire décrit dans *Le siècle de Louis XIV*. Les États d'Europe ont en commun le principe monarchique. Ils se reconnaissent, établissent entre eux des relations diplomatiques. Ils n'excluent pas le recours à la guerre pour régler leurs différends – on peut penser à la Guerre de Sept Ans –, mais n'envisagent pas de s'anéantir les uns les autres. C'est donc un progrès, une forme « policée », comme l'écrit Voltaire, des relations internationales. Alors que Servien voyait dans les traités de Westphalie l'affirmation de la prépondérance française en Europe, certains y aperçoivent aujourd'hui, au risque d'un anachronisme, les prémices de l'Union européenne.

Bien délimiter le sujet. On ne doit pas raconter la Guerre de Trente Ans.

En revanche, on doit en rappeler les enjeux et les conséquences.

On explique en quoi Servien est représentatif de la diplomatie de son temps, de ce que l'on a ensuite appelé le « système westphalien ». Servien est au service d'une politique de puissance.

On fait un bilan nuancé de la paix westphalienne : ses avancées, mais aussi ses limites. On évoque la portée de ce modèle.

La transition est nécessaire. Il faut qu'elle soit brève (une seule phrase si possible). Elle peut être rhétorique.

De même que Servien incarnait le système westphalien fondé sur des puissances souveraines, Kofi Annan a représenté l'ONU et la sécurité collective. On en parle donc, en remontant à Wilson et à la SDN, mais en insistant sur l'ONU. Celle-ci intègre les grandes puissances (les membres permanents du Conseil de sécurité) dans une architecture multilatérale.

Le titre de gloire de Kofi Annan est d'avoir résisté à l'unilatéralisme de George W. Bush. Par ailleurs, Kofi Annan a fait exister l'ONU en multipliant les opérations de peacekeeping et les interventions humanitaires.

On continue sur une structure symétrique de la première partie. On parle donc ici du bilan de Kofi Annan, de la portée de son action au service de la paix à la tête de l'ONU.

La conclusion doit répondre à la problématique, en l'occurrence : quels permanences et changements entre les deux époques ? On résume l'essentiel. Eventuellement, on met en perspective.

➤ (Transition) Les traités de Westphalie une fois resitués dans leur contexte, les modalités de la négociation et leur portée précisées, que pouvons-nous dire, par comparaison, des négociations pour la paix à l'époque de Kofi Annan ?

II. Négocier la paix dans un système mondial de sécurité collective : Kofi Annan à la tête de l'ONU.

- a) Alors que Servien représentait le gouvernement d'une puissance souveraine, Kofi Annan a fait carrière dans une organisation internationale, l'ONU. C'est un système de sécurité collective à l'échelle mondiale, dont le précurseur a été la Société des nations (SDN) créée avec le traité de Versailles. On peut dire que c'est l'échec du système westphalien lors de la Première guerre mondiale qui est à l'origine de la sécurité collective. Celle-ci vise idéalement à imposer la paix aux États. En pratique, ce n'est pas si simple, puisque le jeu des puissances reste une réalité. L'ONU intègre cette donnée puisque le Conseil de sécurité comporte cinq membres permanents dotés d'un droit de veto, qui sont les principales puissances victorieuses en 1945, à la création de l'ONU. Kofi Annan devient secrétaire général en 1997, quelques années après la fin de la Guerre froide, dans le contexte de ce qu'Hubert Védrine a appelé « l'hyperpuissance américaine ». Premier secrétaire général originaire d'Afrique subsaharienne, il représente aussi le Sud. Le défi consiste pour lui à défendre le multilatéralisme de l'ONU face à l'unilatéralisme américain.
- b) Telle est la politique du président George W. Bush (2001-2009) qui, après les attentats du Onze-septembre, prend le prétexte de la « guerre contre le terrorisme » pour envahir l'Irak, en se passant de tout mandat onusien. Il sait en effet que la France, membre permanent du CSONU, a fait savoir qu'elle s'y opposerait. La Russie et la Chine, plus prudentes, y étaient aussi opposées. Kofi Annan n'a pas pu empêcher la guerre d'Irak, mais il a incarné l'ONU, donc le multilatéralisme, pendant cette crise. C'était d'autant plus difficile que la multiplication d'acteurs non-étatiques comme Al Qaïda privent les diplomates d'interlocuteurs légitimes. Dès 2001, en hommage à sa gestion dans ce contexte très difficile, Kofi Annan reçoit le prix Nobel de la paix qu'il partage avec l'ONU. Il multiplie les opérations de maintien de la paix en envoyant des casques bleus dans les régions en crise. Il attache une grande importance aux questions humanitaires et de santé, que ce soit pour porter secours aux populations du Timor oriental ou pour lutter contre le VIH en Afrique. Lorsqu'il termine son second mandat de secrétaire général en 2007, il poursuit cet engagement humanitaire jusqu'à sa mort en 2018.
- c) Certes, Kofi Annan n'a pas fait régner la paix mondiale. Il a cependant préservé l'ONU dans des circonstances qui auraient pu lui être fatales. Or, la sécurité collective et le multilatéralisme sont plus importants que jamais. L'ONU, à travers l'Assemblée générale, reflète la diversité du monde. Elle offre une tribune aux États les plus pauvres, par exemple sur les problèmes sociaux et environnementaux liés à la mondialisation. Autrement dit, Kofi Annan a géré les tensions croissantes de la paix américaine, une paix d'hégémonie, en favorisant l'avènement d'un monde multipolaire et d'une paix d'équilibre. Ce n'est pas encore fait.

Conclusion : Ces deux périodes sont donc caractéristiques de deux moments-clés de la diplomatie. Le temps de Servien, le XVII^e siècle, est celui de l'invention en Westphalie du concert européen, qui modère les relations entre puissances souveraines en développant une culture diplomatique autour d'une paix d'équilibre au service de la paix. Le temps de Kofi Annan, au tournant des XX^e et XXI^e siècles, est marqué par la permanence des rapports de puissance, dans toute leur brutalité, et l'existence simultanée d'un système de sécurité collective en charge du multilatéralisme. Ce temps est toujours le nôtre. Mais la violence acharnée des conflits actuels, de l'Ukraine à Gaza, nous renvoie à l'époque d'avant la paix westphalienne.